HAL
open science

Urbanisme, environnement, architecture et sciences humaines L'enseignement écourté d'Ecochard à l'ENSBA (1967)

Daniel Pinson D. Pinson

To cite this version:

Daniel Pinson D. Pinson. Urbanisme, environnement, architecture et sciences humaines L'enseignement écourté d'Ecochard à l'ENSBA (1967). 2020. halshs-02932366v2

HAL Id: halshs-02932366

https://shs.hal.science/halshs-02932366v2

Preprint submitted on 30 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Urbanisme, environnement, architecture et sciences humaines
L'enseignement écourté d'Ecochard à l'ENSBA (1967)[1]

Daniel Pinson, UMR Telemme, CNRS-AMU

Résumé de l'article :
Pendant une très brève période (08.05.1967-05.03.1968), juste avant 1968, Michel Ecochard a été nommé Professeur d'urbanisme à l'ENSBA (section architecture). Sa nomination est intervenue dans le cadre de la réforme de l'enseignement de l'architecture voulue par Max Querrien, Directeur de l'Architecture sous le Ministère Malraux. Cette nomination suit celle de Jean Fayeton comme Directeur des Etudes de l'ENSBA, alors qu'une enseignement optionnel existait déjà avec le séminaire Tony Garnier. Au fil des réunions pour la mise en place de cet enseignement d'urbanisme destiné à tous les élèves, fortement associé à l'introduction des sciences humaines et effectif à l'automne 1967, on note l'affirmation de plus en plus appuyée de l'idée environnementale. Le décès prématuré de Jean Fayeton en février 1968, mais aussi les difficultés de coordination avec les autres disciplines, notamment la sociologie, ainsi que les tensions internes à l'ENSBA, annonciatrices du mouvement de Mai 68, peuvent expliquer la rapidité avec laquelle Ecochard a mis fin à cette expérience.

Mots clés :
architecture, urbanisme, enseignement, ENSBA, Ecochard, environnement

[1] *L'écriture de ce projet d'article a plusieurs origines concomitantes. J'ai eu l'occasion récente, à travers le programme CAMU de l'UMR Telemme, consacré à la circulation des modèles en architecture et en urbanisme dans le bassin méditerranéen, de m'intéresser à l'une des missions confiées à Ecochard lors de son retour forcé en métropole (1955), le Schéma d'aménagement de la Corse dont il a mené les études de 1969 à 1971 : (https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02903225/document).*
D'autres raisons plus anciennes expliquent l'intérêt que je porte à Ecochard : les recherches que j'ai menées dans les années 1980 sur les « lotissements économiques » au Maroc :
(https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00795854/document), mais aussi l'année 1967 de mes études d'architecture en seconde classe à l'ENSBA : j'ai eu l'occasion d'y « rendre » un projet de bibliothèque pour enfants qui comprenait un volet urbanistique, chose entièrement nouvelle, conçu par Ecochard. Il comblait notre espoir d'une évolution de la vieille institution des Beaux-Arts, projet que le mouvement de mai 68 allait bientôt précipiter.
Cet article repose sur la consultation des Archives Nationales de Pierrefitte (19870645/1&2 et 19870644/22) et la conduite d'entretiens avec des acteurs témoins de cette période (Marc Ecochard, J.-P. Flamand, Gustave Massiah, J.-F. Tribillon notamment).

Le 5 mars 1968, Ecochard adresse un long courrier à Max Querrien dans lequel il lui fait part de sa démission du poste de professeur d'urbanisme sur lequel il a été nommé neuf mois auparavant (Annexe 1). La disparition prématurée du Directeur des études, Jean Fayeton, que Max Querrien avait nommé en 1965 pour conduire sa réforme, semble peser d'un grand poids dans la décision d'Ecochard :

> « … *Avec lui* (Fayeton, Directeur des études, DP) *dans cette galère, je savais que nous pouvions tirer les rames dans le même sens et, s'il le fallait, tirer, toujours ensemble, dans le sens contraire. Sa disparition marque très malheureusement un mauvais tournant dans l'orientation de l'école. Sans mettre en cause la qualité de l'équipe qui actuellement fait fonction de direction des études, je ne peux que constater que dans ce groupe personne n'a jamais construit, personne n'a jamais travaillé vraiment l'espace pour une vraie réalisation, ni avait été en face des responsabilités qu'imposera, encore plus dans l'avenir, notre profession, car le seul architecte du groupe n'a professé qu'en pédagogue…* »[2]

La suite de ce long courrier laisse apparaître les difficultés rencontrées par Ecochard tant dans la conception de son enseignement en urbanisme que dans sa mise en œuvre concrète. L'Ecole est dans un état de déliquescence profond à l'image de celui qui traverse bien des institutions de la société d'avant 68. La crise est manifestement latente et elle éclatera deux mois après la démission d'Ecochard. Nous verrons au terme de cette contribution que d'autres raisons que le décès de Fayeton, relatives au lien entre urbanisme et sciences humaines, expliquent plus profondément le renoncement d'Ecochard.

La mort annoncée de l'ENSBA : la réforme de Max Querrien

La réforme voulue par Malraux pour l'enseignement de l'architecture, et qu'il a confiée à Max Querrien en 1963, devait remédier au profond malaise qui traverse la section architecture de cette vieille institution (1806). L'ENSBA section architecture (Ill.1) est profondément divisée entre les « académiques » et les « modernes ». Parmi ces derniers, certains doutent de la volonté de réforme : un article du Monde du 16.07.1964 évoque la démission fracassante de Lods et deux de ses collègues :

> *« Nos noms servent de paravent, tandis que subsistent des principes de base jugés par nous néfastes... le problème de la réforme de l'enseignement de l'architecture ne pouvait être traité, même partiellement, si on refusait d'aborder l'angle doctrinal (définir le but) avant de mettre en chantier des modifications de structures (choisir des moyens). »*

Pour le chantre de l'industrialisation du bâtiment qu'est Marcel Lods, il faut bousculer les « vieux modèles »,

> « *secouer l'emprise de l'administration et de l'Institut,* nous dit-il, *et accélérer la réaction qui commence à se faire jour. La constitution de nouveaux ateliers, la nomination de M. Fayeton au cours de construction, sont de bons signes.* »

C'est précisément à Jean Fayeton que Max Querrien, en écho à la démission spectaculaire de Lods et de ses confrères, fait appel à partir de 1965 pour la direction des études à l'ENSBA. Né en 1908, ingénieur diplômé de l'École centrale des Arts et manufactures (promotion 1931), Fayeton a été admis assez tardivement à l'ENSBA, où il a cependant un parcours brillant et s'en trouve diplômé non moins rapidement (1938). Initiateur, avec son ami Paul Herbé, d'un système de préfabrication original, il déploie une activité de bâtisseur intense au lendemain de la guerre, dans les domaines du logement, des constructions scolaires, mais aussi des ouvrages d'art (comme le pont d'Aquitaine).

A la suite de la nomination de Jean Fayeton à la direction des études, et confortant ainsi les propos de certains élèves de Lods, selon lesquels :

> « *Il faudrait que d'autres Ecoles puissent se créer avec un esprit entièrement nouveau et qu'une véritable concurrence s'instaure. Les élèves pourraient alors choisir les établissements dont les études et les diplômes seraient les plus appréciés… »*,

le constat de l'éclatement, sinon administratif, au moins doctrinal de l'ENSBA, sera reconnu et légalement validé par un arrêté de 1966 (26.05.1966).

[2] AN Pierrefitte ; Culture; Délégation aux arts plastiques; Enseignements de l'Architecture (1948-1974) ; Répertoire (19870645/1 - 19870645/4) A/ Unité de description : 19870645/2 ; Chemise 11.

Trois groupes d'ateliers sont ainsi formés : A, B, C, auxquels se rallient variablement chefs d'ateliers parisiens et régionaux. A chacune des extrémités de ce triptyque, on trouve, d'une part, le groupe A qui réunit la vieille garde académique (Beaudouin, Arretche, Le Maresquier, Marot…), et, d'autre part, le groupe C qui fédère les modernes avec, en tête d'affiche, Candilis, l'architecte sans doute le plus en vue dans la France des années 1960. Si, à Paris, les élèves ont une certaine latitude pour s'affilier à la tendance de leur choix, cela est beaucoup plus difficile en province, le rattachement à tel ou tel groupe relevant de la décision du chef d'atelier. Il en est ainsi de l'Ecole régionale de Nantes dont le responsable d'atelier (A. Guillou) rejoint le groupe A, alors que les élèves, fortement investis dans leur exposition « Le Corbusier » organisée dans le Passage Pommeraye et reconnue par le Maître juste avant son décès (Ill. 2), penchent majoritairement pour un rattachement au groupe C (Annexe 10).

L'officialisation de ces trois groupes arrête une organisation rendant possibles les évaluations de projets, auparavant difficiles, tant les objectifs poursuivis en matière de formation différaient d'un atelier à l'autre. Ainsi, dans le groupe A se « rendaient » des projets à l'ancienne selon un code graphique qui s'était à peine renouvelé depuis la fondation de l'école, cependant que les propositions des élèves du groupe C répondaient à des attentes moins asservies à l'expression graphique finale des projets (Cheneau-Deysine, 2017).

L'urbanisme au cœur des velléités de réforme

En réalité, ce n'est donc pas, simplement et surtout, l'enseignement de la construction qui fait problème à l'ENSBA, comme le pensait M. Lods. C'est bien plutôt la place et le sens de l'architecture dans la ville et la société que Lefebvre nomme à la même époque « bureaucratique de consommation». Et pour en dévoiler les errements, le recours aux sciences humaines apparaît incontournable. Le malaise va trouver sa résolution à travers l'enseignement de l'urbanisme.

Jusqu'alors, malgré les diverses tentatives d'André Gutton, le professeur de théorie à l'ENSBA entre 1949 et 1958, pour sa meilleure reconnaissance, l'urbanisme n'aura occupé qu'une place accessoire, comme option ouvrant la possible poursuite d'études à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris (IUUP). De 1961 à 1974, elle recouvre la forme du Séminaire et Atelier Tony Garnier (SATG), dirigé par André Gutton et Robert Auzelle, professeur de composition de plan à l'IUUP de 1945 à 1956.

Il semble que Gutton ait fini par se satisfaire de la situation : suivi par un public choisi et motivé, et inscrit dans une structure associative permettant l'obtention de contrats d'études, la formation au sein du SATG débouchait sur des analyses, des applications et des publications appréciées (Cheneau-Deysine, 2017 ; Diener, 2020). Au point que, couché sur le papier en juin 1966 par Jean Fayeton (Annexe 2), la trame d'un enseignement futur d'urbanisme dans les Ecoles nationales d'architecture (le pluriel est à noter), n'est pas sans s'inspirer, dans ses grandes lignes, du contenu qu'offraient les enseignants du SATG. La mention qui y est faite d'une préparation au « Centre de Spécialisation et de recherche », structure de recherche du même SATG, laisse penser qu'une collaboration était souhaitée.

La notable différence qu'apporte ce texte, c'est que l'urbanisme n'est pas considéré comme une formation complémentaire, mais pensé comme une dimension intrinsèque de l'enseignement :

> « *L'architecte tiendra demain une place de choix dans les groupes d'études de l'urbanisme dans la mesure où il aura su se soumettre à une sévère discipline intellectuelle qui l'aura ouvert aux sciences variées de ses interlocuteurs, dans la mesure aussi où il se sera exercé aux méthodes bien particulières de l'analyse et de la synthèse en urbanisme. Informé des problèmes que d'autres formulent avec précision, il acceptera d'en tenir compte dans la synthèse créatrice que sa vocation de compositeur le porte à proposer.*
> *Dans les Ecoles d'architecture, <u>l'urbanisme sera enseigné à tous les élèves</u>* (souligné par nous)*; non parce que tous deviendront des urbanistes, mais parce qu'aucun architecte, demain, n'aura le droit de construire sans tenir compte de l'environnement naturel, et social.* »
> Dès lors, « *coordonné par un professeur titulaire, secondé par un professeur adjoint et des assistants, … l'enseignement sera étendu sur les cinq années d'études des Ecoles d'architecture.* »

Mieux : l'urbanisme n'est pas, dans la conception portée par cette note, une matière particulière au sein des sciences humaines ; elle est celle qui englobe toutes les autres, « trois familles de disciplines » : « Sciences humaines, économiques et sociales », « Art urbain et pratique de l'aménagement » et « Techniques de l'urbanisme ».

En retrait de cette ambitieuse perspective envisagée pour les futures écoles d'architecture, la « petite réforme » permet à Fayeton de tester, durant l'année scolaire 1966-1967, une autre pédagogie du projet, sortant ce dernier de l'absence d'inscription territoriale qui marquait jusqu'à cette date les sujets donnés aux étudiants. L'expérience, mal préparée, comme la nomination sans suite d'un professeur d'urbanisme (Henri-Jean Calsat), ne donnent pas les résultats escomptés (Cheneau-Deysine, 2017). Querrien et Fayeton vont alors fonder leurs

espoirs sur un architecte-urbaniste apparenté au Mouvement moderne, largement reconnu : Michel Ecochard. Il sera nommé au poste de professeur d'urbanisme au début du mois de mai 1967 (Ill. 3).

Les étapes d'un renouvellement par l'urbanisme

Au printemps de l'année 1966, en effet, une série d'arrêtés du Ministère des affaires culturelles acte les premières dispositions (la « petite réforme ») précédant la réforme voulue par Max Querrien. Un premier arrêté, adopté le 19 mars 1966 décrit le déroulement général des études d'architecture. Suivent le 26 mai plusieurs arrêtés permettant de mettre en place l'organisation générale du précédent : le premier crée le « Conseil de l'Enseignement de l'Architecture de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts ». Parmi les 8 membres nommés de ce conseil qui n'en compte pas moins d'une quinzaine, est mentionné « un professeur d'urbanisme ». Un autre arrêté officialise, sous la forme des « groupes d'ateliers », les « écoles » qui se sont fait jour, année après année, au lendemain de la guerre et qui ne sont pas sans faire écho aux tendances que Françoise Choay avaient identifiées, un an auparavant, dans son ouvrage inaugural *L'urbanisme, utopies et réalités*. Les trois groupes d'ateliers A, B, C, évoqués plus haut, sont reconnus à la rentrée scolaire 1966-1967, dans une constellation en réalité plus large (un quatrième groupe, informel, met en avant les sciences humaines dans le cadre d'un « enseignement collégial »).

En même temps qu'est appliquée la « petite réforme » et qu'est attendue la réforme elle-même, un espace de consultation et de réflexion s'est ouvert, qui va permettre d'asseoir la légitimité de la tendance progressiste dans les actions de réforme de l'enseignement de l'architecture. L'élan, suscité par Max Querrien lui-même, vient de loin. Il trouve sans doute son origine dans la création, en 1951 du « Cercle d'études architecturales (CEA) ». Initialement présidé par Auguste Perret, puis par Jean Dubuisson, on y retrouvait notamment Le Corbusier, Zehrfuss et Prouvé. Surnommé le « contre-ordre » des architectes, il décerne un prix annuel, qui, en 1964, revient à Michel Ecochard. Un an après, Max Querrien met en place un « Groupe d'études de Création architecturale » en même temps qu'il nomme Jean Fayeton à la Direction des études de l'ENSBA.

A la fin de l'année 1966, la direction de l'ENSBA adresse une invitation à diverses personnalités afin de participer à des « groupes de travail relatifs aux matières enseignées dans les futures écoles nationales d'architecture ». Nous avons déjà noté plus haut l'usage du pluriel dans une note d'orientation de Fayeton relative à l'urbanisme. Ces groupes vont composer une « Commission des programmes de l'enseignement de l'architecture » et leur composition s'avérer très large, puisqu'ils s'ouvrent non seulement aux enseignants de l'école et à des membres de la profession, mais aussi à des professeurs de l'université ainsi qu'à des fonctionnaires de l'Etat. Le groupe 2 «Architecture et urbanisme » nous intéresse particulièrement.

Présidé par Max Stern, le Directeur du BERU (Prévost, 2015), il réunit, outre Auzelle, Beaudouin, Belmont, Candilis, Gutton et d'autres architectes de toutes tendances, les sociologues Henri Lefebvre et Henri Raymond, mais aussi l'inspecteur des finances Michel Rocard. Alors affecté aux fonctions de Secrétaire général de la Commission des comptes et des budgets économiques de la nation, Rocard donne en effet son accord pour contribuer dans ces groupes et pas seulement pour y faire de la figuration (Annexe 3). Présent à plusieurs des réunions du groupe 2 « Architecture et urbanisme », il dit être :

> « *… profondément persuadé que l'Urbanisme est la discipline majeure dont dépendra, dans l'avenir, la qualité de notre société. Je suis convaincu également qu'un bon urbanisme ne peut résulter que d'un travail très largement interdisciplinaire et qu'il est nécessaire, à cet égard, à la fois de donner une bonne culture économique aux architectes et, si possible, à l'inverse, un peu de culture esthétique et graphique aux fonctionnaires de l'Administration des finances…* »

Henri Lefebvre, flanqué de Henri Raymond, dont on connaît la proximité avec Bernard Huet et dont on sait le rôle important qu'il jouera dans l'enseignement de l'architecture après 1968, prend également une part active dans la réflexion conduite au sein de ces groupes de travail pour les programmes. Les Archives Nationales conservent de lui un « Projet de programme » de plusieurs pages : « Pour un enseignement des sciences sociales dans l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme » (Annexe 4). Développé sur la totalité de la durée des études, le programme est décliné en trois étapes : d'abord celle de la « sensibilisation » (1er cycle), puis celle de l' « information » (2e cycle), enfin celle de l' « opératoire » (3e cycle).

L'émergence du thème environnemental

Au moment où se déroulent ces débats, l'opinion est marquée par la première d'une série de catastrophes environnementales qui vont éveiller et alimenter le débat sur la protection de la nature. C'est en effet le 18 mars 1967 que le pétrolier *Torrey Canon* se fracasse sur la pointe occidentale de la Grande Bretagne : cette première « Marée noire » souillera gravement la côte septentrionale de la Bretagne.

Et ce sont non seulement certains scientifiques, mais également des politiques, qui, au moins au niveau des mots et avant que René Dumont ne mette en émoi les électeurs de la présidentielle de 1974, sentent venir, avec l'industrialisation et l'urbanisation galopantes que connaissait la France des Trente Glorieuses, de grands dangers environnementaux, menaçant gravement la nature, paysages et êtres vivants confondus.

Sur ce plan, les *Journées d'études de Lurs-en-Provence* consacrées, à la fin de l'été 1966, aux parcs naturels régionaux mérite une attention particulière : elles réunissent en effet beaucoup des protagonistes des « groupes d'études » pour l'enseignement de l'architecture - cités plus haut - mis en place à la fin de la même année. Serge Antoine[3], alors à la DATAR, et qui deviendra plus tard conseiller technique auprès du premier Ministre de l'Environnement, Robert Poujade (1971), puis adjoint du secrétaire de la conférence de Rio de 1992, le Canadien Maurice Strong, en est l'un des deux organisateurs. Or il fait partie du groupe de travail de l'ENSBA consacré à l'architecture et l'urbanisme. H. Lefebvre intervient lui-même comme conférencier à ces Journées, invité pour situer ce que peuvent représenter les parcs pour les urbains en mal de nature et pour lesquels il dit craindre une évolution en « Luna Park ». Les architectes, en la personne de G. Thurnauer, M. Marot, P. Virilio ou J. Couelle, y tiennent une place non négligeable, au sujet des équipements à inscrire dans ces parcs, mais aussi des anthropologues comme I. Chiva et G.-H. Rivière.

Au cours de journées où l'arbre et la nature sont au centre des débats, agronomes, biologistes et écologistes ne sont pas en reste. Ils inspirent même au Ministre de l'Agriculture de l'époque, Edgar Faure, un passage de son allocution de clôture assez inhabituel :

> « *... Si nous voulons que l'homme continue (sa) marche en avant, il faut qu'il garde le contact avec l'ensemble de son environnement : c'est cela, au fond, l'écologie, la science de l'environnement de l'homme en relation avec le minéral, avec le végétal, avec l'animal. C'est vers cet objectif essentiel que vous tendez dans votre étude, dans vos recherches des justes méthodes à adopter pour créer ces parcs régionaux qui compléteront les parcs nationaux.* » (p. 198 des Actes).

Ces sages paroles lui ont peut-être été soufflées par son conseiller technique, l'Ingénieur en chef du Génie rural, Eaux et Forêts, Yves Bétolaud, qui, dans un long exposé sur la forêt, introduit de nombreuses incises relatives à l'écologie[4]. Le directeur adjoint du Muséum d'Histoire naturelle, Georges Tendron, qui intervient également à ces journées, tient un discours de la même aune sur le thème de *La disparition des ressources*[5], affirmant que :

> « *la connaissance et l'application des lois les plus simples de la biologie et de l'écologie sont… indispensables pour le maintien de toute vie sur la terre.* ».

Ainsi, alors que l'environnement ne semblait intervenir dans le contenu de l'enseignement de l'urbanisme esquissé par Fayeton en juin 1966 qu'à travers un bref intitulé (« écologie humaine »), associé à la géographie humaine et noyé dans la somme des matières envisagées, il tend à y occuper une place de plus en plus importante au fur et à mesure des séances des groupes de travail. En octobre 1967, le groupe 2 « Architecture et

---

[3] En 1955, il a épousé Aline Ecochard, l'une des filles de Michel Ecochard.

[4] « *...On peut dès à présent affirmer que la forêt a un rôle éminent à jouer vis-à-vis des hommes, et qu'en échange ceux-ci ont des devoirs vis-à-vis de la nature dont leur vie dépend. Autrefois, le nomade détruisait en passant avec ses troupeaux, et le sédentaire conservait. Maintenant, le monde s'est sédentarisé dans son habitat, mais il a acquis un redoutable pouvoir de destruction en accédant à la vitesse. Le court terme devient la mesure de notre vie : or, dans notre domaine, le court terme exige une sévère discipline si l'on veut maintenir les équilibres biologiques et économiques indispensables.*
Au droit classique doit se substituer un nouveau droit, tissé d'obligations réciproques et de limitations imposées au nom d'un intérêt qui dépasse la protection d'une civilisation pour atteindre la survie même de l'espèce. L'instinct de domination non contrôlé de l'homme sur la nature doit être remplacé par un constant réflexe de modération et de prise en considération des équilibres biologiques complexes. » (p. 80-89).

[5] « *En dépit des nombreux avertissements que certains désastres naturels lui ont donné,* [l'homme] *n'a cessé depuis son apparition sur terre de considérer la nature comme un fonds de richesses inépuisables. Il dilapide, et d'autant plus qu'il a maintenant pris possession de l'ensemble des continents et des mers, les ressources non renouvelables comme les ressources renouvelables. Nous connaissons trop bien l'inquiétude que nous causent souvent, une fois leur gisement épuisé, les ressources non renouvelables du globe qui relèvent du règne minéral et sont sujettes à la loi de la limitation. Il est probable qu'il n'existe aucune pénurie universelle sérieuse, immédiate ni sans espoir de remplacement pour un minéral essentiel… par contre la question des ressources naturelles renouvelables que sont l'air, les sols, les eaux, les végétaux et les animaux est à la fois complètement différente et beaucoup plus pressante.*
Les progrès scientifiques et techniques n'empêcheront pas l'homme de continuer à dépendre des ressources renouvelables. Aussi la connaissance et l'application des lois les plus simples de la biologie et de l'écologie sont-elles indispensables pour le maintien de toute vie sur la terre. » (p. 122-126)

Urbanisme » tient une importante réunion[6] présidée par Max Querrien en personne : elle énonce quelques positions de principe, qui, au-delà de la prise de fonction d'Ecochard et des dispositions pratiques immédiates pour l'année scolaire 1967-1968, fixent une ferme orientation environnementale pour les écoles d'architecture rénovées que M. Querrien appelle de ses vœux pour l'avenir :

> « *L'architecte sera un homme de l'environnement, les écoles d'architectures devront former un profil complet d'architecte situé dans l'environnement…*
> *En tout état de cause il ne saurait être question de distinguer entre architecte et homme de l'environnement. Il ne peut y avoir d'équivoque sur ce sujet : l'architecture est un point dans le tissu complexe constitué par l'environnement.* »

Procédant à la synthèse de ces débats, un rapport final[7] de plus de 50 pages, rédigé par Fayeton et daté de novembre 1967, arrête les conclusions de la « Commission des programmes de l'enseignement de l'architecture », déclinant successivement ses « constats, objectifs, et propositions » (Annexe 5). Ces dernières confirment l'orientation voulue par Querrien, en inscrivant la formation des architectes dans des « Facultés de l'environnement » de statut universitaire.

> Affirmant l'enjeu de la « *qualité de l'environnement, essentielle au développement harmonieux de la civilisation moderne » et « la nécessité de rapprocher et, éventuellement, de regrouper les disciplines appelées à participer à l'élaboration de l'environnement », … « la création d'établissements spécifiques de l'environnement devient d'autant plus indispensable… »*
> *« C'est pour marquer ce renouvellement que nous donnons, dès ce rapport, aux futures écoles nationales d'architecture le nom de « facultés d'environnement », affirmant ainsi leur caractère universitaire et leur spécificité. »*

Si ce projet n'a pu se réaliser sous cette forme de « facultés de l'environnement », l'idée de cette nouvelle approche, qui sortait l'architecture de sa tour d'ivoire, et au cœur de laquelle la préoccupation de recherche était présente, a cependant fait un peu de chemin, conduisant à la création de l'Institut de l'Environnement[8], en 1969, et beaucoup plus tard, en 1977, et dans une visée plus opérationnelle et didactique, aux CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), inscrits dans loi sur l'architecture du Ministère de la Culture et de l'environnement, et enfin, en 1978, la création d'un grand Ministère de l'Environnement et du cadre de vie.

La prise de poste de Michel Ecochard (année 1967-1968)

La nomination d'Ecochard en mai 1967 traduit la montée en puissance de la doctrine du Mouvement moderne dans l'ENSBA, qui s'est déjà exprimée avec la nomination de Candilis (Candilis, 2012) comme chef d'atelier et son influence grandissante avec la création du groupe C, à côté des groupes A (Lemaresquier, Zavaroni, Arretche…) et B (Kalitz…).

Cette nomination a été voulue par Querrien. Cependant l'accord d'Ecochard (03.05.1967) n'est pas sans traduire une certaine hésitation : « *Je ne vous ai pas caché mes connaissances, mais aussi mes lacunes car je ne voudrais pas que mon acceptation conduise à des difficultés pour vous et à un échec pour moi* ». Il insiste donc sur l'importance d' « une infrastructure suffisante », explicitement mentionnée dans une note jointe à sa lettre d'accord. Selon lui, pour ce qui est des « principes » :

> « *… cet enseignement et son organisation devraient répondre aux données suivantes :*
> *a) Être un enseignement unique, c'est-à-dire que les différents enseignements : sociologique, géographique ou autre, que l'on peut dénommer sciences humaines, ne seraient pas un enseignement indépendant traitant l'homme ou la nature pour elle-même mais traité dans l'optique de la réalisation spatiale. Pour ce faire, une coordination devrait se réaliser au niveau de l'urbanisme.*
> *b) Que cet enseignement de l'urbanisme englobant les sciences humaines soit toujours basé sur la réalisation de bâtiments, car il faut bien délimiter le champ d'action. L'on ne veut faire ni des géographes, ni des sociologues, ni des urbanistes, mais des architectes…*
> *Ce préalable étant accepté, le principe de l'enseignement est déjà défini dans ses grandes lignes à savoir :*
> *a) Des travaux pratiques de début (terrains, pentes, assainissements, climat, insolations, etc.)*

---

[6] AN Pierrefitte. Culture; Délégation aux arts plastiques; Enseignements de l'Architecture (1948-1974) Répertoire (19870645/1 - 19870645/4) A/ Unité de description : 19870645/1.

[7] « *Réforme de l'Enseignement de l'Architecture* » (AN Pierrefitte : Culture; Délégation aux arts plastiques; Enseignements de l'Architecture (1948-1974) Répertoire (19870645/1).

[8] Voir à ce sujet l'interview de Monique Eleb dans le webmagazine *Rosa B* n° 5 *Environnement et Design* : http://www.rosab.net/fr/la-situation-francaise-les/l-institut-de-l-environnement-une.html.

b) *Des conférences générales d'initiation par les spécialistes d'aménagement du territoire, de sociologie, de géographie, de statistique, orientées principalement sur des exemples pratiques d'utilisation par l'architecte de ces disciplines.*
c) *Un enseignement particulier et continuellement renouvelé de l'urbanisme en fonction des projets donnés, afin de permettre aux étudiants de ne jamais isoler le bâtiment étudié de son contexte humain et naturel.* »

Le 9 juin, le chargé de mission de la Section Architecture de l'ENSBA, Jean-Paul Martin[9], et le directeur des études, J. Fayeton, informent enseignants et élèves de la nomination de Michel Ecochard comme professeur d'urbanisme et dressent la liste de ses attributions (Annexe 6.1 et Annexe 6.2).

De son côté, Ecochard, ayant défini, dans une première partie de la note citée plus haut, le contenu des « études d'urbanisme », en consacre une seconde aux « éléments de réalisation de cet enseignement ». Elle se décline en deux volets : la collaboration d'assistants, justifiée par l'existence des groupes d'ateliers nombreux (4000 élèves[10]), et « les moyens de travail ». Il introduit ce sujet en soulignant que, s'il dispose d'une « longue pratique » et d'« expériences diverses », il n'a « malheureusement pas la pratique de la pédagogie ». Sa demande est donc d'abord celle d'un « assistant travaillant à plein temps, complètement avec lui », en premier lieu pour la documentation, donc de formation plutôt littéraire (sociologue ou géographe), ensuite d'un local assez vaste pour recevoir cette documentation, réunir les assistants et tenir des séminaires.

Cet assistant permanent, Ecochard le trouvera en la personne du sociologue Jean-Paul Flamand, avec lequel il avait travaillé sur le plan directeur de Dakar au début des années 1960[11]. C'est de concert qu'ils signent le 21 juin 1967 un document de 8 pages donnant les grandes orientations pour la rentrée 1967-1968 : « Principes et proposition de l'enseignement des sciences humaines dans le cadre précis de l'urbanisme »[12]. Il reprend textuellement les préalables fixés par Ecochard dans la note jointe à sa lettre d'accord, ainsi que la liste des enseignements de sciences sociales établie par le même Ecochard le 5 juin dans une note de travail présentant ses « Propositions concernant l'enseignement de l'urbanisme dans le cadre de la formation des architectes ». Leur contenu comprend deux thèmes : « Analyse de l'environnement » et « Organisation de l'espace ».

Poursuivant ainsi sa lente pénétration, le concept d'environnement constitue la matrice de déclinaison des diverses sciences humaines aidant à appréhender une « situation urbanistique » (« environnements… géographique, historique, humain, économique, juridico-politique »). La troisième partie du texte cosigné par Ecochard et Flamand , qui en occupe une bonne moitié : « Organisation provisoire pour l'année 1967-1968 » (Annexe 7), s'attache à préciser les modalités pédagogiques retenues. Parmi elles, le travail en groupe[13], réunissant des étudiants pilotés par une équipe pluridisciplinaire d'assistants, fait figure d'innovation.

Le document semble bien appréhender la situation complexe qui règne à l'ENSBA avec l'existence désormais officialisée des trois groupes d'ateliers. L'analyse, esquissée par J.-P. Flamand dans son texte commun avec Ecochard, tente de dépasser les conceptions divergentes de ces groupes de façon à mettre en place un enseignement appliqué de l'urbanisme s'adressant à la totalité des étudiants de l'ENSBA, tous niveaux confondus. Le texte s'efforce également de cerner les aspirations latentes, mais aussi assez confuses, des élèves. Pour autant, cet effort de préparation n'aplanit pas les difficultés de mise en œuvre de cet enseignement, et ce en dépit des moyens importants que, en prévoyant le recrutement de vingt assistants (Annexe 6.1), va déployer la Direction des études en vue de la rentrée scolaire 1967-1968.

L'enseignement de l'urbanisme à l'épreuve des faits

Dès avril 1967, Jean Fayeton, alors que Michel Ecochard n'avait pas encore été sollicité pour le poste de professeur d'urbanisme, avait engagé une démarche visant la création de postes d'assistants en urbanisme, tant auprès des trois groupes d'ateliers parisiens que des ateliers régionaux (courrier du 03.04.1967 : Annexe 8). Ce recrutement s'inscrivait dans la logique de sa note du 15 juin 1966. Trois assistants au moins, issus du milieu de

[9] Les archives ne mentionnent ce fonctionnaire que sous ses seules initiales. G. Massiah (14.09.2020) m'a dévoilé son prénom et donné quelques informations sur son parcours, en particulier les événements qui ont conduit ce juge à réorienter sa carrière vers la formation. Ces événements ont été rapportés par J.-P. Martin lui-même en 2008 dans : https://www.dailymotion.com/video/xgewih.
[10] 17 élèves en 1819 à la création de l'école, 62 en 1824, 600 en 1895, 1200 en 1900, 1700 en 1939, 3000 en 1948, 3500 en 1964.
[11] Entretien avec Jean-Paul Flamand, 06.08.2020.
[12] AN Pierrefitte : Culture; Délégation aux arts plastiques; Enseignements de l'Architecture (1948-1974) Répertoire (19870645/1 - 19870645/4) ; A/ Unité de description : 19870645/2 ; Dossier 11 : Urbanisme.
[13] « Organisation des élèves en groupe de travail : par ateliers, par classes, par groupes mêlant des élèves de 1ère et de 2ème classe ».

l'architecture (De Tourtier, Dellus, Bocrie) avaient été nommés à Paris, l'entreprise s'avérant plus laborieuse en province.

La recherche de « spécialistes des Sciences Humaines appliquées à l'Urbanisme, qui soient susceptibles d'assurer un enseignement dans le cadre des travaux pratiques » impliquait qu'avancent les discussions de la commission des programmes. La présence et l'engagement d'Henri Lefebvre, auteur en avril d'une note de cinq pages mentionnée plus haut (Annexe 4) aide à la mobilisation rapide d'un cercle de sociologues parisiens travaillant à l'Institut de Sociologie Urbaine (ISU) de la Faculté de Nanterre. Son expertise sur le monde pavillonnaire, publiée en 1965, fait autorité en matière de sciences sociales.

Le 26 juin 1967, J.-P. Martin adresse une proposition d'emploi à divers membres de ce cercle. A la rentrée, il informe la dizaine d'enseignants qui lui ont répondu positivement que, en accord avec Michel Ecochard, Henri Raymond, alors maître-assistant de sociologie à la faculté de Nanterre, dirigera, le 18 octobre, une réunion de coordination dans le cadre des enseignements de sciences humaines ouverts à l'ENSBA[14].

D'autres assistants, inscrits dans d'autres disciplines ou déjà employés dans des agences d'urbanisme, comme l'IAURP (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne)[15], viendront s'ajouter aux précédents, formant ces équipes pluridisciplinaires dont Ecochard et Flamand parlaient dans leur note commune. Fin octobre les élèves des ateliers du groupe A sont regroupés et peuvent être suivis par des équipes d'assistants composées de trois spécialistes selon un calendrier de réunions hebdomadaires, en fin de journée. Marc Ecochard, géographe et fils de Michel, garde le souvenir de réunions assez laborieuses avec les élèves de l'atelier Zavaroni, qu'il suit en compagnie de Gustave Massiah, économiste, et d'un autre assistant dans le cadre du « projet long »[16].

Le « projet long » de 1ère et 2ème classes, édition 1967, exercice reformaté de l'enseignement du projet à l'ENSBA, va constituer le terrain de mise à l'épreuve de l'enseignement de l'urbanisme appliqué à celui de l'architecture. Un arrêté du 19 mars 1966 a en effet réformé les travaux pratiques d'architecture.

Ils « *comportent les études analytiques (seulement en seconde classe), les esquisses-esquisses, les projets courts ou avant-projets, les projets proprement dits ou projets longs et les concours de fondation* » (art 1 et 5).

Les mêmes articles précisent que « … *les projets longs, pour lesquels les élèves disposent d'un délai égal ou supérieur à dix semaines, ont pour objet :*

- *de développer l'étude d'un programme jusqu'au niveau d'un avant-projet élaboré sous ses différents aspects : matériaux, principes de la structure, formes intérieures et extérieures (2ème classe).*
- *de développer une étude complète soit sur les problèmes de construction, soit sur les problèmes plastiques, soit sur l'analyse fonctionnelle, soit sur l'intégration à l'environnement physique et humain, soit sur plusieurs de ces aspects (1ère classe). »*

Les sujets des projets longs en 1967 portent, en seconde classe, sur une « Bibliothèque d'enfants » (Ill. 4) et, en première classe, sur une « Maison des jeunes et de la culture »[17].

Ecochard, si l'on en juge par la fréquence et la longueur de ses notes[18], va se montrer particulièrement actif dans l'accompagnement tant des étudiants que des équipes d'assistants. En préambule à sa contribution en matière d'urbanisme, il souligne une nouvelle fois que :

---

[14] Voir aussi à ce sujet : Frey Jean-Pierre, *Henri Raymond. Paroles d'un sociologue*, L'Harmattan, 2006.

[15] Comme François Lautier (Houdeville, 2010).

[16] Entretien avec Marc Ecochard, 2018.

[17] L'actualité de l'époque est propice à ces thématiques : la maison de la Culture de Grenoble de Wogensky est alors en construction (inauguration en février 1968) et la petite bibliothèque ronde de Clamart de l'Atelier de Montrouge a été ouverte en 1965. Ecochard mène de son côté une étude pour une maison de la culture à Nanterre.

[18] Suite de notes rédigées par Ecochard à l'occasion des projets longs proposés aux élèves en octobre 1967 (AN Pierrefitte : Culture; Délégation aux arts plastiques; Enseignements de l'Architecture (1948-1974) Répertoire (19870645/1 -19870645/4); A/ Unité de description : 19870645/2) :

- 23.09.1967 : « Note concernant l'organisation des enseignements d'urbanisme et de Sciences Humaines » (Diffusion : Directeurs des ERA, Professeurs chefs ERA et Paris, Assistants Paris (Urbanisme, Sciences Humaines, Direction des études), MM Fayeton, Trystram, Klein, Grande Masse (5).
- 08.11.1967 : Lettre de ME « aux assistants de Sciences Humaines » (bilan phase A, préparation phases B et C, préparation de l'avenir)

« *Il ne s'agit pas de former des urbanistes, mais des architectes. Aussi se contentera-t-on, pour cette première année, d'apporter aux élèves-architectes des éléments de connaissance sur les sciences de l'environnement leur permettant de mieux situer leur démarche architecturale dans son contexte.* » (Note du 23.09.1967)

Une telle insistance laisse penser que certaines disciplines de sciences humaines souhaitaient disposer d'une autre position que de celle de faire valoir ou d'auxiliaire pour l'urbanisme. La longue contribution de Henri Lefebvre pour la commission des programmes (Annexe 4), bien qu'elle n'évoque pas la création d'un cours de sociologie, peut le laisser penser. Cette discipline jouit en effet d'une évidente reconnaissance auprès d'un nombre non négligeable d'élèves[19], dont certains très politisés, que l'on trouvera bientôt dans le mouvement de mai 1968.

Ecochard, pour ce qui le concerne, n'est pas favorable à un enseignement de sciences humaines indépendant[20] de celui de l'urbanisme, pour lequel il délivrera le seul cours magistral (Annexe 9):

« *Pour la plus grande partie, ces enseignements* (de sciences humaines) *seront donnés dans les ateliers, en liaison étroite avec les travaux des élèves.* »… « *Pratiquement*, poursuit Ecochard, *les interventions des assistants de sciences humaines se feront par équipes de trois spécialistes (en général un sociologue, un géographe, un économiste), qui travailleront à raison de deux heures par semaine avec un groupe de 20 à 30 rendeurs.* »

A cet effet ils mettront à disposition de « *chaque groupe, un dossier de travail comportant :*
- un jeu, avec les références, des documents cartographiques, photographiques ou autres intéressant les sites retenus par les groupes ;
- une analyse succincte et les références des principaux documents démographiques, sociologiques, économiques, etc., se rapportant aux sites ;
- une bibliographie ainsi que peut-être des textes de travail se rapportant aux thèmes retenus pour les programmes du 1er semestre. »

A l'issue du jugement des projets, Ecochard reviendra vers les assistants dans un courrier qu'il leur adresse spécialement le 8 novembre 1967. Le ton est emprunt d'une satisfaction non dénuée de modestie : il propose tout d'abord de faire un « bilan de la phase A », nécessaire, selon lui, pour « *comparer les démarches des différentes équipes d'assistants et d'en évaluer l'impact sur les ateliers des trois groupes* ». Un tel bilan pourra se faire sur la base du « dépouillement » des dossiers rendus par les groupes d'élèves. Les observations communiquées aux élèves leur permettront de disposer d'un programme définitif pour les phases B et C du projet long. Le courrier se termine sur un troisième point : « préparer l'avenir », décliné en deux temps : les propositions sur l'organisation et le contenu pour le 2ème semestre de l'année 1967-68 et celles pour l'année scolaire 1968-69.

Le 13 novembre, ayant personnellement examiné certains dossiers en présence de leurs auteurs, Ecochard ne cache pas un certain enthousiasme :

« *Les quelques dossiers qu'il m'a été donné de voir, ainsi que les explications que m'en ont donné les élèves qui les ont rédigés, montrent un intérêt considérable que les jeunes portent à ces études, et une disponibilité complète pour recevoir cet enseignement. Ils montrent de plus combien les étudiants, dans un si court laps de temps, ont essayé de faire le tour du problème avec souvent des systèmes d'approche et de présentation originaux.* »

Et de poursuivre :
« *Compte tenu de ces résultats, puis-je me permettre de faire quelques suggestions. Le programme devrait être établi de telle sorte que, sans aller plus dans le détail de ce qui a été déjà donné, on indique seulement les limites de liberté que l'on accordera aux étudiants. Ceci afin de produire un projet d'architecture qui bénéficiera des approches sociologiques et géographiques que les étudiants ont acquises par leur travail personnel, avec leurs assistants.* »

A la suite de ces remarques, il suggère, avec beaucoup de précaution[21], une orientation en deux pages pour la poursuite du travail des élèves en phase B et C qui leur laisse une large marge d'initiative (Annexe 11).

- 13.11.1967 : Note de M. Ecochard « Au sujet des rapports établis par les étudiants première et deuxième classe en ce qui concerne la phase A des projets longs (Bibliothèque d'enfants et Maison des jeunes et de la culture) ».

[19] Voir par exemple, dans le dossier en vue de la création d'un « atelier dissident » à l'Ecole Régionale de Nantes (1967), la liste des enseignements (Annexe 10).

[20] L'avenir ne donnera pas raison à Ecochard, puisque des postes d'enseignements en sciences sociales, disposant d'une assez grande latitude dans le choix de leurs contenus et modalités pédagogiques, s'ouvriront, au-delà des seules « Histoire » et « Législation », dans les futures unités pédagogiques d'architecture.

(Conclusion) La démission d'Ecochard …

Dans un courrier de même date que ses appréciations sur les travaux des étudiants, Ecochard prévient le chargé de mission à la Section Architecture de l'ENSBA, J.-P. Martin, de son absence du 14 au 22 novembre. Elle est liée à l'inauguration de l'Université de Yaoundé dont, après avoir conçu les plans, il a suivi le chantier. Dans ce même courrier, il affirme renouveler sa confiance à ses deux assistants : J.-P. Flamand et A. Renier.

Au début de l'année 1968, J.-P. Martin adresse aux élèves une note les informant de la seconde série de cours de M. Ecochard : quatre séances échelonnées tous les quinze jours, le vendredi, de janvier à mars. Certains assistants, lorsqu'ils en gardent le souvenir, parlent d'interventions qui, sur la base de nombreux supports photographiques, présentaient moins un cours théorique magistral que le récit des expériences professionnelles d'Ecochard[22]. Et il semble bien en effet que Michel Ecochard, confronté à cette exigence d'un cours magistral allant au-delà des simples études de cas que constituent ses propres réalisations (si intéressantes soient-elles, à l'exemple de son expérience marocaine), n'ait pas disposé du temps de préparation lui permettant de construire le cours théorique que l'on attendait de lui, aussi bien les assistants que les élèves. Ce n'est que beaucoup plus tard, à la fin de sa vie, et sans parvenir à l'achever[23], qu'il s'attaquera à une telle entreprise.

Au demeurant, cette seconde série de cours n'ira pas au-delà du troisième : tardivement averti de la démission d'Ecochard, dont ce dernier vient juste de faire part à Max Querrien en personne, le 5 mars, J.-P. Martin se voit dans l'obligation de « suspendre » le dernier des cours annoncés. En ayant recours à ce terme, peut-être juge-t-il possible de voir Ecochard revenir sur une décision aussi brutale qu'inattendue ? Des échanges, parfois vifs, et des entrevues, plus courtoises, suivront en avril qui ne changeront rien au caractère définitif de la démission d'Ecochard.

Il faut le rappeler : à peine trois semaines séparent le décès de Jean Fayeton (17.02.1968) et la lettre de démission de Michel Ecochard (05.03.1968). Cette disparition affecte sincèrement Ecochard, mais elle n'explique pas à elle seule son renoncement. Elle le privait certes de l'appui qui lui était indispensable pour redresser une orientation qui tendait à lui échapper et même à prendre une direction qu'il désapprouvait. Le courrier adressé en avril à J.-P. Martin[24], après une ultime entrevue avec lui, précise ce qui n'était que suggéré dans sa lettre de démission destinée un mois auparavant à Max Querrien (Annexe 12).

Ses griefs concernent ce qu'il pressentait au moment où se discutait l'introduction des sciences humaines dans l'enseignement de l'architecture, tandis que Querrien l'invitait à prendre en charge l'enseignement de l'urbanisme. La hantise d'Ecochard était de voir l'urbanisme noyé au milieu de disciplines jusqu'alors absentes de l'enseignement de l'architecture, en dehors de l'histoire et du droit. Il craignait que la culture du verbe et de l'écriture en viennent à dominer ce qui était pour lui le vecteur de pensée et d'expression majeur de l'architecture et l'urbanisme : le graphisme. « *Il faudra bien admettre et la parole et la littérature*, dit-il dans sa lettre de démission à Querrien (Annexe 1), *mais de manière à ce qu'elles ne tournent pas au bavardage et surtout à l'encombrement du cerveau des étudiants qui ont tellement à apprendre* ».

C'est en ce sens qu'il posait, en préalable à sa contribution, le principe selon lesquels les sciences humaines devaient être dispensées d'abord dans le cadre du travail de projet, pour apporter à la pratique de l'urbanisme les éclairages scientifiques permettant de concevoir les artefacts construits, dans ce que Max Querrien et la Commission des programmes nomment l' « environnement », et que pour sa part il tend parfois à réduire aux bâtiments.

La notion d'environnement ne semble pas trouver, il est vrai, dans ce lieu de débat qu'est la Commission des programmes, une définition très élaborée et consensuelle, et, sans doute, se limite-t-elle, lorsqu'elle est employée par divers participants, à la seule dimension spatiale. Il est cependant difficile de nier que le concept se forge dans les débats qui animent les réunions, si bien qu'il finit par être utilisé, dans le texte cosigné par Ecochard et son adjoint Flamand, comme terme fédérateur des analyses qui permettent de caractériser au plan géographique, historique, sociologique, économique et juridique la totalité systémique d'une « situation urbanistique ».

En cette veille du mouvement de mai 68, que l'on sent sourdre, notamment dans l'opposition à la vieille institution des Beaux Arts, mais qu'on ne peut limiter au rejet du féodalisme des « patrons » d'atelier, l'école est

---

[21] On ne sait pas exactement si elles s'adressent au Directeur des études, Jean Fayeton, pour lequel Ecochard a un grand respect, ou aux jeunes assistants, qui ont l'anti-autoritarisme à fleur de peau : « … je me permets, à titre strictement personnel, et pour amorcer la discussion, de proposer… ».

[22] Entretien avec Jean-François Tribillon, 27.07.2020.

[23] Archives de Tessa Ecochard.

[24] Lettre du 10.04.1968 adressée à M. J.-P. Martin, Chargé de Mission, ENSBA.

traversée par des oppositions et des tensions disruptives et confuses, qui ne facilitent pas la tâche d'Ecochard. Elles ont été provisoirement fixées dans la reconnaissance des trois groupes A, B et C dont la rivalité entre l'Académie et les Modernes est l'une des expressions. Mais, de leur côté, les Modernes se voient eux-mêmes critiqués, d'abord pour l'échec des grands ensembles, progressivement dévoilé, notamment par l'école de Henri Lefebvre, mais aussi pour leurs positions doctrinales dont F. Choay (1965) met en lumière le dogmatisme.

Et c'est précisément aux sociologues que s'en prend Michel Ecochard : « *J'ai l'impression que mon enseignement est rendu totalement inutile par le débordement à peu près total des sociologues sur l'urbanisme.* » (fin de sa lettre de démission). Et sans doute aussi à la radicalité de leur discours et à leur influence sur une partie des élèves (Panerai suit assidûment les cours de Lefebvre à Nanterre), plus largement aux producteurs de discours « *sur le sexe des anges* », dira Ecochard :

> « *des théoriciens qui n'ont pas été en face de la réalité de notre métier et de la complexité de la composition spatiale.* » (Annexe 1) .

Si, dans sa lettre de démission, les seuls qu'il critique nommément sont le psychosociologue Charnay, et le directeur du BERU, Stern, dont l'affiliation est plutôt du côté du catholicisme social, c'est, dans son courrier ultérieur à Martin, à ses deux assistants directs (sans les nommer) qu'il s'en prend, les désignant comme les personnes dont les orientations et décisions non concertées avec lui l'ont décidé à interrompre sa mission d'enseignement de l'urbanisme :

> « *… l'assistant architecte n'a pas été choisi par moi-même et je n'ai aucune possibilité de travailler avec lui et l'assistant sociologue choisi par moi-même a un point de vue personnel sur l'enseignement et se refuse à partager les miens et engage les assistants en dehors de toute consultation avec moi-même.* »

Ecochard, à la fois plus âgé d'au moins une génération, donc moins en phase avec de jeunes élèves contestataires, et manifestement moins disponible que ses assistants directs, s'est vite trouvé dépassé par eux. Ces derniers formeront une direction des études intérimaire dont il est difficile de penser qu'Ecochard, appelé pour une mission précise (celle de l'enseignement de l'urbanisme pour tous les élèves), la convoitait. Cette direction collégiale sera confirmée après mai 68, mais bientôt supprimée « pour raison idéologique » (avec maintien des postes), après la grande grève de janvier 1969[25]. Donnant leur autonomie et le statut d'unité pédagogique aux écoles de province, confirmant cinq unités à Paris intégrant les groupes A, B et C, le ministère concède la création de l'unité pédagogique n°6 rassemblant les plus opposés à l'ancienne section architecture de l'ENSBA. L'idée d'une intégration à l'université est abandonnée, Edgar Faure, ayant déjà beaucoup de difficulté à faire passer sa réforme, ne voulant pas se mettre à mal Malraux, le seul ministre qui le soutient vraiment au gouvernement[26].

De son côté, libéré d'une mission dont il n'avait plus les moyens de la contrôler, Ecochard pouvait ainsi se consacrer entièrement à ses projets professionnels en cours, à Yaoundé, d'une part, et en Corse où, pour le schéma d'aménagement qui lui a été commandé par la Datar et la DAFU, il allait pleinement développer sa réflexion sur les enjeux environnementaux (Pinson, 2020).

Références :

Antoine Serge, Beaugé Henri, Blanc Jean (Ed.), *Les journées nationales d'études sur les parcs régionaux*, Lurs-en-Provence, 25.09-01.10.1966, Groupe de travail interministériel des parcs naturels régionaux, Paris, 1967.
URL : https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/les-journees-nationales-de-lurs-en-provence

Auzelle Robert, « Méthode de travail », in *Urbanisme*, 83-84, 1964.

Blain Catherine, « Ombre et lumière sous la Ve République: les engagements publics de l'Atelier de Montrouge (1958-1981) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 109 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2012, consulté le 07 août 2020.
URL : http://journals.openedition.org/chrhc/1917

Candilis Georges, *Bâtir la vie ; un architecte témoin de son temps*, Gollion CH : Ed In Folio, 2012 (en particulier Ch. 11 : « Etre professeur »).

Choay Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris : Le Seuil, 1965.

Cheneau-Deysine Guillemette, « L'enseignement de l'urbanisme à l'ENSBA, 1958-1968 » in *Carnet de recherches du Comité d'histoire du ministère de la Culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles*, 2017.
URL : https://chmcc.hypotheses.org/3868

[25] Entretien avec Gustave Massiah, 14.09.2020.
[26] Selon Massiah après un échange personnel avec Edgar Faure.

Diener Amandine, « De l'Ecole des Beaux-Arts aux instituts d'urbanisme. Repenser l'enseignement par l'atelier au sein du Séminaire et atelier Tony Garnier (SATG) (1961-1974 », ANR ENSARCHI *L'enseignement de l'architecture au XXe siècle*, 2020.
URL : https://ensarchi.hypotheses.org/1449

Ecochard Michel, « L'urbanisme dans les pays en développement et la coopération vue au sens le plus large », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°132, Paris, 1967, p.104-105.

Eleb Monique (interviewée par Jeanne Quéheillard), « L'Institut de l'Environnement : une utopie vécue (1969-1976) » in *Rosa B* n° 5 *Environnement et Design.*
URL : http://www.rosab.net/fr/la-situation-francaise-les/l-institut-de-l-environnement-une.html.

Frey Jean-Pierre, *Henri Raymond. Paroles d'un sociologue*, L'Harmattan, 2006.

Houdeville Gérald, «Une position professionnelle difficile. François Lautier, "sociologue" dans une école d'architecture (1967-2008) », in *Espaces et Sociétés*, 2010/2 n° 142, pp. 33-48.
URL : https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-2-page-33.htm

Lengereau Eric. « L'architecture entre culture et équipement (1965-1995) », in *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°53, janvier-mars 1997. pp. 112-123.

Massiah Gustave, (interview de C. Martin et T. Paquot), « L' invité » in *Urbanisme* n°349 « Villes éducatrices », Paris, Juillet-Août 2006.

Pinson Daniel, « Ecochard, La Corse et l'environnement : Le schéma d'aménagement de 1971, de la mer à la montagne », *African and Mediterranean Journal of Architecture and Urbanism*, Ecole Nationale d'Architecture, Rabat, 2020, Issue 3, V.2, N°1 (2020), pp.1-14.
URL : https://revues.imist.ma/index.php/AMJAU/article/view/19206/11740

Prévot Maryvonne, *Catholicisme social et urbanisme. Maurice Ducreux (1924-1958) et la fabrique de la Cité,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, 480 p.

Rénier Alain, « La petite réforme de 1965 », in *Propos sur l'enseignement de l'architecture : histoire, institutions, partenaires*, Paris : Ministère de l'Équipement, des transports et du tourisme, direction de l'architecture et de l'urbanisme, 1993.

Violeau Jean-Louis, *Les Architectes et Mai 1968*, Paris : Recherches, 2005.

Liste des illustrations :

Ill. 1 : Affiche de l'ENSBA présentant ses programmes pour l'année scolaire 1966-1967.
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/pfdWjeqNJRnrKmn

Ill. 2 : Mot de Le Corbusier à propos de l'exposition du Passage Pommeraye à Nantes en 1964 (Document de l'Auteur).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/PynS5CpAMypTzsT

Ill. 3 : Le Monde du 31 mai 1967 annonce la nomination d'Ecochard.
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/NGc8L2Gzp6aqe57

Ill. 4 : Projet long de Bibliothèque d'Enfants (Phase A), 1967 (Document de l'Auteur).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/P674LTcKyf9c9EZ

Liste des Annexes :

Annexe 0 : Extrait du *Press Book* de Michel Ecochard (Archives Tessa Ecochard).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/mSjtWR3fGDLK97f

Annexe 1 : Lettre de démission Ecochard (03.03.1968).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/daRHS36p86wWKzs

Annexe 2 : Note de Jean Fayeton, Directeur des études, relative à l'enseignement de l'urbanisme dans les Ecoles d'Architecture (15.06.1966).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/T3YNmCrLowYrBRW

Annexe 3 : Contribution de Michel Rocard à la Commission de l'Enseignement de l'Architecture (08.04.1967).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/pHSH4ARrsRFEmNR

Annexe 4 : Henri Lefebvre : « Projet de programme : Introduction des sciences sociales dans l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme» (04.1967).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/L6QHy4GqTmBfGaZ

Annexe 5 : Extraits du Rapport de Jean Fayeton, Directeur des Etudes : « Réforme de l'Enseignement de l'Architecture » (11.1967).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/gna3rioqtnAMC4x

Annexe 6.1 : Extraits de la « Note aux enseignants et élèves » (signée J. Fayeton et J.-P. Martin) concernant l' « Enseignement de l'urbanisme et des sciences humaines » (09.06. 1967).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/sXrgsKc8RJHEFRt

Annexe 6.2 : « Attributions de M. Ecochard » (Extrait de la note précédente).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/fakRxKKgD6QNAZj

Annexe 7 : Extrait de « Principes et proposition de l'enseignement des sciences humaines dans le cadre précis de l'urbanisme » (M. Ecochard, J.-P. Flamand, 21.06. 1967).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/Hg33jKZtbF8Sge6

Annexe 8 : Mission des assistants urbanistes (Jean Fayeton, 03.04.1967).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/SwkQRYfZHBmB8F3

Annexe 9 : « Note concernant l'organisation des enseignements d'urbanisme et de sciences humaines » du 22.06.1967 (Extraits) et courrier du 08.11.1967 à « Messieurs les assistants de Sciences Humaines » (Extraits), Michel Ecochard :
https://amubox.univ-amu.fr/s/ggHEQmAf8AbAeKy

Annexe 10 : Extraits du dossier de création à Nantes d'un atelier dissident rattaché au groupe C (1967) (Document de l'auteur).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/JMRKFyNLJPkjWr6

Annexe 11 : « Note au sujet des rapports établis par les étudiants 1ère et 2ème Classes en ce qui concerne la phase A des projets longs (Bibliothèque d'Enfants et Maison des Jeunes et de la Culture) » 13.11.1967 M. Ecochard (Extraits).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/4sB69HFS4oZPHMJ

Annexe 12 : Lettre de M. Ecochard à J.-P. Martin après sa démission (10.04.1968).
URL : https://amubox.univ-amu.fr/s/SFo3Hwj7gn2DHBL